



LA BAIE DES ANGES

CHAMBRES D'HÔTES

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Pour le respect et le bien-être de tous, nous remercions nos clients de bien vouloir respecter ces quelques règles :

- La douche est obligatoire avant l'utilisation du jacuzzi.
- Le port du maillot de bain est obligatoire.
- La chambre de la Baie des Anges est un lieu strictement non-fumeur.
- Les animaux sont interdits.
- La chambre peut accueillir deux personnes au maximum.
- Toute réservation donnera lieu au dépôt d'un chèque de caution de 300 € (non encaissé).
- Nous vous demandons de bien vouloir respecter la tranquillité du voisinage et éviter de faire trop de bruit.
- Horaires d'arrivée et de départ :
En semaine : chambre disponible à partir de 18h30, départ avant 11h30
Le week-end : chambre disponible à partir de 18h00, départ avant 11h00